

**Question de Mme Kattrin Jadin à la Ministre de l'Emploi sur "l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail belge."**

**Kattrin Jadin (MR):**

Selon certaines études, il existe sur le marché du travail belge une inadéquation entre l'offre et la demande. Les candidats aux postes vacants sont disponibles sur le marché, mais, dans certains secteurs, on constate un manque d'expérience et de compétences. Parmi les postes les plus difficiles à pourvoir dans notre pays, on retrouve le cas des ouvriers qualifiés. Ils sont suivis par les techniciens et les ingénieurs. L'étude à laquelle je me réfère mentionne également que les médecins et le personnel infirmier rejoignent la liste des métiers pour lesquels il existe un manque de candidats adéquatement formés. Cette situation a déjà été constatée il y a plusieurs années, mais elle ne s'améliore pas, malgré les nombreuses initiatives prises dans ces domaines. 1. Disposez-vous de données relatives au manque du personnel qualifié en Belgique? 2. Envisagez-vous de prendre des mesures pour réduire le problème manque de personnel qualifié dans certains secteurs?

**Monica De Coninck, Ministre:**

1. Il existe d'importantes pénuries de main d'oeuvre dans certains secteurs d'activités. C'est dans le cadre de leurs activités de placement que les services publics de l'emploi régionaux identifient les professions en pénuries. Ces institutions relèvent aujourd'hui des autorités régionales. L'honorable membre peut consulter l'information disponible à ce propos sur les sites de ces institutions et prendre connaissance de l'analyse qui est faite de l'évolution de ce phénomène. 2. Les réponses à apporter pour rencontrer les pénuries de main d'oeuvre relèvent à la fois des systèmes d'éducation et de formation et se trouvent également dans la mise en place de mesures d'accompagnement des demandeurs d'emploi, orchestrées par les services publics de l'emploi régionaux, vers les métiers en pénuries. Ces questions ne relèvent pas de l'autorité fédérale mais bien des autorités régionales et communautaires. J'invite l'honorable membre à s'informer auprès de celles-ci pour prendre connaissance des initiatives qu'elles envisagent pour rencontrer ces problèmes.